



BAZ ACADEMIE

4-6 ans

7-14 ans

Paiement

Pass Sport

PARTICIPANT

Nom, Prénom

Date de naissance

<input type="text"/>							
J	J	M	M	A	A	A	A

Adresse :

Choix de l'inscription:

Séance Trimestre Annuel

RESPONSABLE DE L'ENFANT

Père

Nom, Prénom :

Adresse mail :

Téléphone :

Mère

Nom, Prénom :

Adresse mail :

Téléphone :

AUTORISATIONS

- Je certifie avoir pris connaissance du règlement et des conditions des cours de la baz-académie
- Je m'engage à ce que mon enfant ne possède aucune contre-indication à la pratique du sport
- J'autorise Bazsports à utiliser et à diffuser des images prises pendant les cours sauf en cas de refus écrit de votre part
- J'autorise mon enfant à partir seul après la séance de Baz-académie

Fait à _____

Le _____

Signature des parents



REGLEMENT

L'organisation des séances de Baz Académie nécessite de la part des participants, d'un certain nombre de principes et de modalités.

Article 1: Description des cours

Les participants seront amenés à suivre des séances de multi sport dans lesquelles ils participeront à des ateliers de découverte et d'initiation.

Article 2: Tarif

1 séance	10€
Trimestre	70€
Annuel	165€

Article 3: Assiduité

- Les cours auront lieu le mercredi de 16h30 à 17h45 hors vacances scolaires et jours fériés.
- Il est impératif que les parents amènent et récupèrent leur enfant aux créneaux indiqués. Bazsports ne peut être tenu responsable au delà et en dehors des cours.
- Bazsports se réserve le droit d'annuler ou de déplacer une séance en cas de force majeure.

Article 4: Tenue et équipement

Les participants devront être équipés d'une tenue de sport adaptée à la pratique.

Article 5: Respect des locaux et des animateurs

- Il est impératif que les participants respectent les locaux, les équipements et le matériel. Toutes dégradations feront l'objet de poursuite.
- Les participants devront respecter les animateurs qui encadreront les activités. Les intervenants se réservent le droit d'exclure les personnes ne respectant pas le règlement ou en cas de faute grave.

Article 6: Assurances

Les participants devront être couverts par leurs propres organismes d'assurances. La responsabilité de Bazsports ne pourra être retenue en cas de perte, de vol ou de détériorations des effets personnels.

Article 7: En cas d'incident, les animateurs de Bazsports sont habilités à faire le nécessaire pour que le participant bénéficie rapidement des soins appropriés et feront appel aux services d'urgence. Les parents seront ainsi prévenus dans les meilleurs délais.